

Nantes, le 2 octobre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Opération de démoustication contre le moustique tigre dans le secteur du Breil Malville à Nantes

Suite à l'identification à Nantes d'un cas de dengue chez une personne ayant récemment séjourné dans un pays où la maladie est présente, une opération de démoustication, visant à éliminer les moustiques tigres potentiellement porteurs de la maladie, est programmée dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 octobre dans le quartier du Breil Malville à Nantes.

Les enquêtes épidémiologique et entomologique menées mardi 24 septembre par l'ARS Pays de la Loire ont permis de confirmer que le quartier du Breil Malville à Nantes a été fréquenté par cette personne pendant la période de virémie (durée pendant laquelle le virus étant présent dans le sang, un moustique piquant cette personne peut ensuite en contaminer d'autres) ainsi que la présence de nombreux moustiques tigres.



Zone de traitement de lutte antivectorielle

Considérant notamment la présence de plusieurs établissements sensibles dans la zone concernée (multi-accueil petite enfance et maison de quartier) et après évaluation, l'ARS Pays de la Loire a décidé la réalisation d'une opération de démoustication, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 octobre entre 22h et 1h du matin. Elle sera effectuée par la société Rentokil (spécialisée dans ce type de traitement) et coordonnée par le laboratoire Inovalys, opérateur retenu par l'ARS. Le traitement est réalisé par pulvérisation ciblée, dans un périmètre de 150 mètres autour des lieux fréquentés par le malade et dans le respect de la réglementation vis-à-vis des points ou cours d'eau. Le produit utilisé (Aqua K-Othrine) est à base d'un pyréthrianoïde, dûment autorisé pour cette application et homologué par l'OMS.

Les résidents et établissements des rues concernées sont informés de cette opération, notamment par voie d'affichage par la Ville de Nantes, ainsi que des mesures de précaution à prendre :

- demeurer à l'intérieur du bâtiment pour ne pas s'exposer au nuage de pulvérisation,
- fermer portes et fenêtres durant l'intervention et couper la ventilation,
- rentrer les animaux ainsi que leurs gamelles et protéger les animaux aquatiques et à sang froid,
- déplacer ou protéger les ruches,
- couvrir les piscines, bassins et bacs de sables,
- rentrer le linge, le mobilier de jardin et les jouets ou les couvrir,
- après l'opération de pulvérisation, rincer à l'eau les mobiliers de jardin et jeux d'enfants, laver fruits et légumes du potager avant consommation, etc.

➤ En cas de questions sur cette démoustication, les résidents peuvent contacter Allonantes, via un numéro dédié : 0 800 01 9000, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

Pourquoi démoustiquer la nuit ?

Le traitement est réalisé la nuit, période de repos du moustique tigre, pour limiter l'exposition de la population au produit pulvérisé, et l'impact sur la biodiversité (sur les insectes pollinisateurs, en particulier). Il est appliqué selon un plan d'intervention validé par l'ARS. Bien que le produit au dosage utilisé soit sans risque pour la population, il est fortement recommandé de ne pas s'exposer directement en suivant les précautions rappelées ci-dessus.

- Consulter la FAQ de l'ARS sur les opérations de démoustication :
<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/foire-aux-questions-moustique-tigre-et-operations-de-demoustication>

Une action ciblée répondant à un enjeu de santé publique

La mise en place de ce traitement préventif, exceptionnel, a pour objectif de limiter le risque de transmission de la maladie à d'autres personnes résidant dans le secteur ou le fréquentant. Afin de limiter l'impact sur l'environnement, les opérations de démoustication ne sont déclenchées qu'en cas de risque de transmission épidémique d'une arbovirose (dengue, zika et chikungunya).

La dengue est une maladie virale transmise à l'être humain par piqûre de moustiques tigres. Les symptômes les plus fréquents sont une forte fièvre d'apparition brutale, des douleurs musculaires et/ou articulaires, des maux de tête, des nausées et des éruptions cutanées. La plupart des malades ont une forme bénigne, bien qu'invalidante, de la dengue et se rétablissent en 1 à 2 semaines. Certains développent des formes hémorragiques, qui nécessitent l'hospitalisation.

Il n'existe pas de traitement spécifique contre la dengue. Prévenir les piqûres de moustiques est donc le meilleur moyen d'éviter de la contracter. La prévention individuelle repose essentiellement sur : le port de vêtements longs, la pose de moustiquaires, l'utilisation de répulsifs...

Moustiques tigres : tous attentifs

Chacun peut être acteur de la lutte contre la prolifération du moustique tigre, en :

- Signalant sa présence, sur le site national dédié : <https://signalement-moustique.anses.fr/>
- Éliminant les lieux de ponte, à savoir toute réserve, même de petite taille, d'eau stagnante (coupelles de pots de fleurs, gamelles pour animaux, seaux, pieds de parasol, etc.).

L'ARS Pays de la Loire publie chaque été une campagne de communication pour promouvoir les bons réflexes :
www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/kit-communication-campagne-de-prevention-moustique-tigre

En savoir plus : www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/moustique-tigre-aedes-albopictus

Contacts presse :

Département communication de l'ARS Pays de la Loire :

ars-pdl-communication@ars.sante.fr

06 78 26 56 94

Service presse Ville de Nantes / Nantes Métropole :

presse@mairie-nantes.fr

02 40 41 67 06